

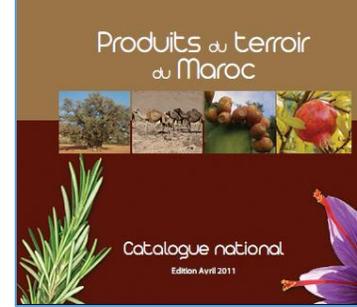


La spécification au risque de la dépossession

Geneviève Michon

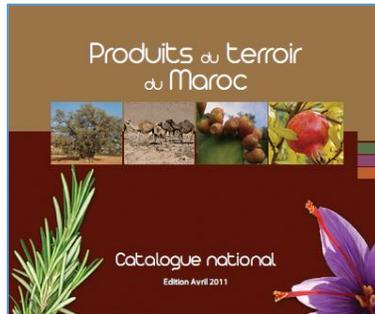


Forum ODT 2020, Biovallée, 10/2020



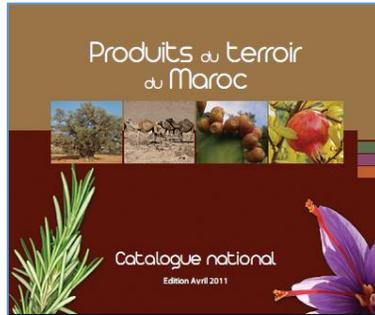
Spécification: démonstration des liens au lieu

- Sur la base d'une évidence historique, d'une réputation
 - et
- Par construction: démarches de démonstration, négociations, validations
- Intervention de divers collectifs
 - Les « producteurs / détenteurs »
 - Les « consommateurs »
 - Les « institutionnels »
- Un produit / un territoire attaché / un processus de production / une communauté de « producteurs »



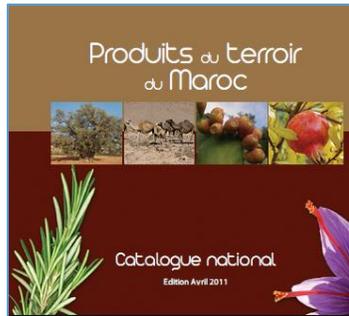
Spécification: comment les collectifs locaux sont-ils légitimés comme « détenteurs »?

- Par autolégitimation et négociations internes
- Par décision extérieure et reconnaissance institutionnelle
- Par reconnaissance des « consommateurs »
- Spécification = une démarche patrimoniale associée à une démarche territoriale?
 - Patrimoniale: définition d'une communauté de « titulaires » partageant un savoir-faire historiquement construit
 - Territoriale: définition d'une aire géographique spécifique
 - La légitimation par un « extérieur » reste fondamentale



Une évolution des liens aux lieux et des collectifs au cours du temps

- Les forces évolutives:
 - Les collectifs locaux et les collectifs territoriaux « élargis »
 - Les consommateurs
 - Le marché
 - Les institutions





INDICATION GÉOGRAPHIQUE PROTÉGÉE
« ARGANE »

Exemple 1: l'huile d'argan du Maroc

- Un héritage : un système de production (agro-sylvo-pastoral), un processus de transformation (huile), des modes de consommation (alimentaire, médicinale, rituelle)
- Une intervention extérieure : des scientifiques, des bailleurs de fond, des institutions d'Etat ou internationales, du marketing
- Reconnaissance institutionnelle : IGP, RBA, PCI
- Des consommateurs : adhèrent mais restent peu informés
- Montée en puissance des transformateurs industriels et des intermédiaires dans le marché de l'argan, qui captent l'essentiel du bénéfice généré par la spécification → les collectifs locaux peu à peu dépossédés



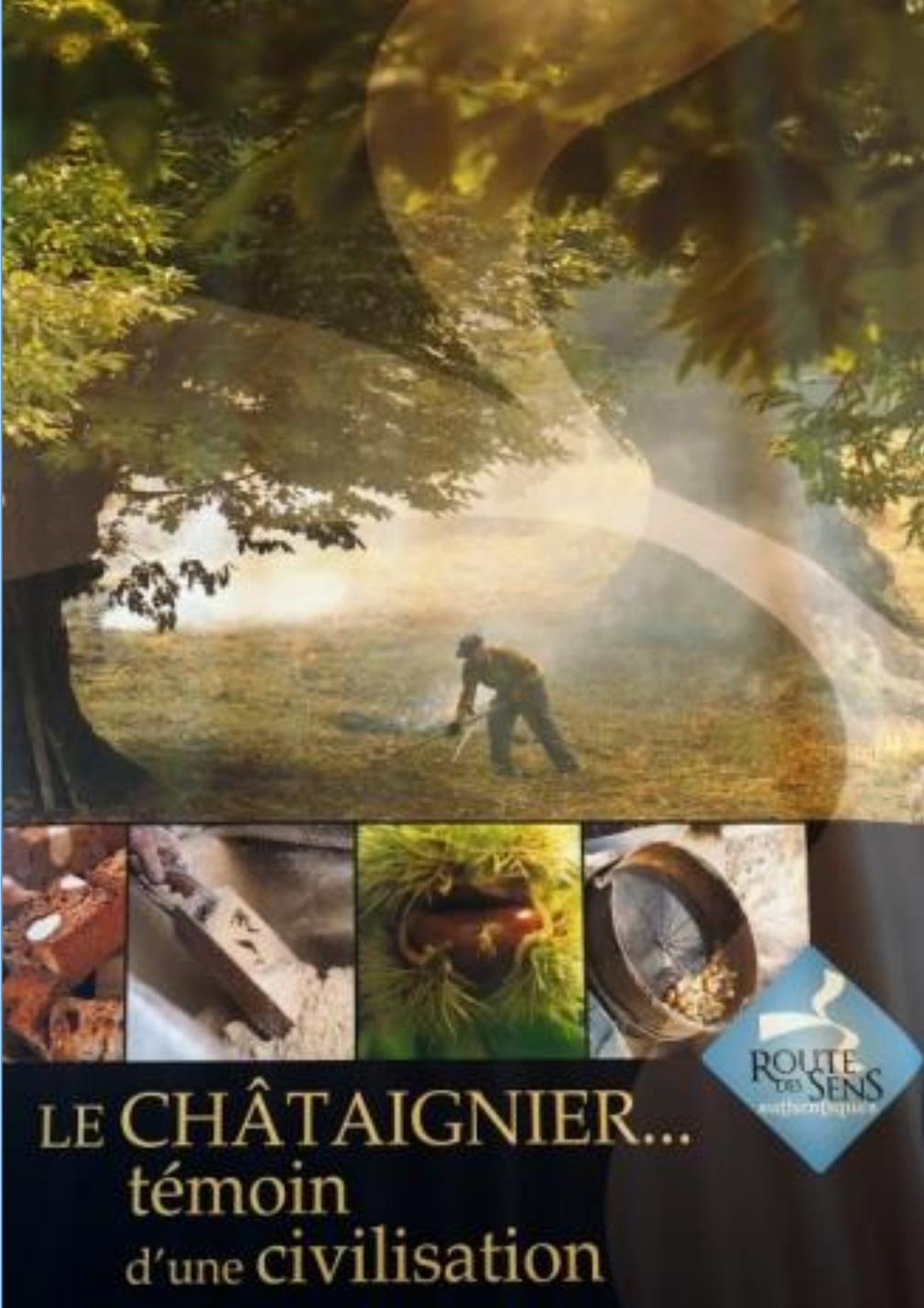
INDICATION GÉOGRAPHIQUE PROTÉGÉE
« DATTES JIHEL DE DRÂA »

Exemple 2 : les dattes au Maroc

- Héritage biologique et culturel : à travers les dattes, le système oasien
- Reconnaissance institutionnelle par l'Etat (IGP, AOP, Salon des dattes)
- Une reconnaissance grandissante sur le marché international (mahjoul, bouffegous)
 - mais
- Effacement de centaines de variétés et d'usages
- Effacement des terroirs de production
- Dépossession des producteurs oasiens au profit des investisseurs soutenus par l'Etat

Exemple 3 : les « produits identitaires » corses

- Un héritage : des produits (miels, farine de châtaigne, charcuterie, vins, etc.), assis sur des savoir-faire et des habitus culturellement forts
- Une démarche politique cohérente et convergente
- Une reconnaissance institutionnelle (AOP, Route des Sens Authentiques)
- Une reconnaissance par les consommateurs: achat chez les producteurs, succès grandissant des foires dédiées
- Irruption de la distribution de masse / banalisation : des « produits corses » et des « marchés du terroir » → produits et foires identitaires « noyés »



LE CHÂTAIGNIER...
témoin
d'une civilisation

ROUTE
DES SENS
authentiques



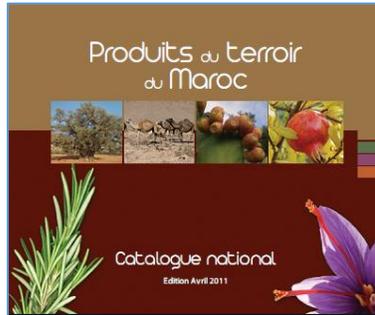
Exemple 4 : la rose du Mgoun

- Un héritage « agronomique », peu d'héritage culturel
- Une construction du « produit de terroir » par des agents extérieurs : transformateurs, agences techniques de l'Etat, élus et notables
- Une reconnaissance institutionnelle (IGP) effective mais peu efficace
- Une reconnaissance par les consommateurs (produits dérivés, moussem de la rose)
- Une réelle banalisation (falsification) des produits
- Mais une appropriation: consolidation d'un collectif des détenteurs élargi

APPELLATION D'ORIGINE PROTÉGÉE
« ROSE DE KELÂAT M'GOUNA-DADÈS »

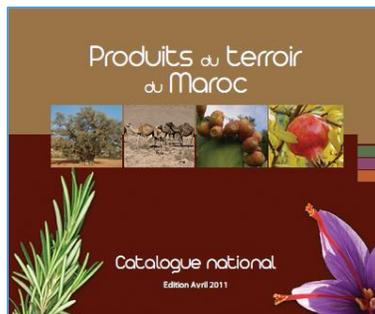
La dépossession: Qui?

- Ensemble des producteurs traditionnels (oasiens)
- Sous-collectifs de producteurs (femmes de l'argan)
- Collectifs territoriaux (Corse)



La dépossession: Comment?

- A travers les institutions / les régulations : politiques publiques, cahiers des charges, aides, conditionnalités
- A travers le succès médiatique et commercial
- A travers l'arrivée de nouveaux acteurs : investisseurs, « agrégateurs », transformateurs, revendeurs et autres intermédiaires, organisateurs d'évènementiel,
- A travers une confusion sur les produits / les appellations / les lieux de valorisation



Se prémunir?

- Consolider les collectifs détenteurs
- Informer / travailler avec les consommateurs
- Des ripostes possibles (« Fiere di Corsica »)

